

59. Littérature

De la théorie...

1. *Le nouveau petit Robert* définit la *littérature*, du latin *litteratura*, « écriture », puis « érudition » comme :

- « (XVIII^e) les œuvres écrites, dans la mesure où elles portent la marque de préoccupations esthétiques, les connaissances, les activités qui s'y rapportent,
- l'ensemble des œuvres littéraires : la littérature française,
- le travail, l'art de l'écrivain : faire carrière dans la littérature,
- l'ensemble des connaissances concernant les œuvres littéraires, leurs auteurs : cours, manuel de littérature. »

2. Les seules littératures qui intéressent *a priori* l'enseignement du FLE sont les littératures française et *francophone. Cependant, les traductions en français d'œuvres littéraires étrangères peuvent intéresser auteurs de manuels et enseignants mais la traduction, si fidèle soit-elle, est susceptible d'enlever à ces œuvres leur caractère d'authenticité.

3. La place de la littérature dans l'enseignement du FLE a varié avec les apprentissages.

- Les méthodes traditionnelles font des textes littéraires des références en matière de norme. On y puise alors des extraits qui sont autant de prétextes à l'étude du vocabulaire ou de la *morphosyntaxe.
- Les méthodes SGAV ignorent presque entièrement la littérature dans leurs manuels. Elles réservent sa découverte à partir d'ouvrages écrits en *français facile à l'intention des étudiants du *Niveau 2. : *La chartreuse de Parme, Tartuffe...*
- Les méthodes basées sur l'approche communicative réhabilitent les textes littéraires qui sont, pour les tenants de cette méthodologie, autant de documents *authentiques.

4. Le grand retour de la littérature coïncide avec l'apparition de méthodes qui s'inscrivent dans l'approche actionnelle préconisée par le CECR : « Les littératures nationale et étrangère apportent une contribution majeure au patrimoine culturel européen que le Conseil de l'Europe voit comme « une ressource commune inappréciable qu'il faut développer et protéger ». Les études littéraires ont de nombreuses finalités éducatives, intellectuelles, morales et affectives, linguistiques et culturelles et pas seulement esthétiques ». (Chapitre 4 § 4.3.5)

5. Pour le CECR, la littérature fait partie des valeurs qui entrent dans le savoir socioculturel (chapitre 5 § 5.1.1.2), dans la compétence socioculturelle (Annexe B, p. 157).

6. Pour ses auteurs, l'étude de textes littéraires permet l'« utilisation esthétique ou poétique de la langue.

L'utilisation de la langue pour le rêve ou pour le plaisir est importante au plan éducatif mais aussi en tant que telle. Les activités esthétiques peuvent relever de la production, de la réception, de l'interaction ou de la médiation et être orales ou écrites. Elles comprennent des activités comme... :

- le théâtre (écrit ou improvisé),
- la production, la réception et la représentation de textes littéraires comme :
 - lire et écrire des textes (nouvelles, romans, poèmes, etc.)
 - représenter et regarder ou écouter un récital, un opéra, une pièce de théâtre, etc. »
 (Chapitre 4 § 4.3.5)

...à la pratique

1. Les échelles du CECR proposent une approche graduée de l'apprentissage de la littérature. Cet apprentissage ne commence qu'au niveau B2 et se limite, à ce niveau, à la lecture : « Je peux comprendre un texte littéraire contemporain en prose ».

Il en est de même au niveau C1 : « Je peux comprendre des textes factuels ou littéraires, longs et complexes et en apprécier les différences de style ». La différence entre les deux niveaux est claire : au niveau B2, le texte à étudier est relativement court, contemporain et en prose ; au niveau C1, il peut être long, complexe, poétique et emprunté à toute l'histoire de la littérature.

Au niveau C2, l'étude d'un texte littéraire ne se limite pas à sa lecture et relève aussi bien de la compréhension que de la production écrites : « Je peux lire sans effort tout type de texte... par exemple un manuel, un article spécialisé ou une œuvre littéraire... Je peux résumer et critiquer par écrit un ouvrage professionnel ou une œuvre littéraire ». (Chapitre 3 § 3.3)

2. Le *Dictionnaire de didactique du français, langue étrangère et seconde* (Cuq, 2003) montre, dans son article *Littérature*, tout l'intérêt d'un travail conduit à partir d'un texte littéraire : « ... Le propre du littéraire, s'il réside dans un discours marqué et une langue travaillée, s'inscrit également dans un jeu infini de l'identique (respect des codes et des thèmes) et du différent (transgression des codes, variations linguistiques, écarts, entailles, etc. ».

En d'autres termes, le texte littéraire peut faire l'objet d'une double approche : analyser son adéquation et ses différences par rapport aux attentes du lecteur en termes de langue, de registres du discours, etc.

3. Le même article souligne que cette démarche offre « l'avantage :

- d'activer les connaissances diffuses que possède le lecteur dans sa culture d'origine,
- de favoriser une véritable interaction entre le texte et son lecteur et de susciter le plaisir du texte...,
- d'apprécier le texte littéraire dans ses spécificités langagières, typologiques, génériques et thématiques ».

4. Le manuel *Édito*, méthode destinée à des adultes ou de grands adolescents souhaitant acquérir le niveau B2, est une méthode qui privilégie l'approche par tâches communicatives authentiques grâce auxquelles l'étudiant développe des savoir-faire en interaction. Le livre n'utilise que des documents authentiques et parmi ces documents des extraits d'œuvres littéraires contemporaines en prose, conformément aux recommandations du CECR. C'est ainsi que les auteurs, à l'unité 1 dans la rubrique *Préparation au DELF B2*, proposent d'abord :

- à l'écrit : en compréhension, un extrait de l'ouvrage de Simone de Beauvoir, *Le Deuxième Sexe* (1949), suivi de trois exercices (Vrai ou Faux ; répondez aux questions ; reformulez les énoncés soulignés),

ensuite :

- à l'oral : en production : « Pensez-vous que le rapport des femmes au travail ait beaucoup changé dans votre pays depuis 1949 ? Comment ? ».

Cochez la bonne case

	Vrai	Faux
1. Le texte littéraire est pris en compte dans les méthodes audiovisuelles.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Pour l'approche communicative, le principal attrait du texte littéraire est son authenticité.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Le CECR recommande l'étude de textes littéraires dès le début de l'apprentissage.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. L'étude d'un texte littéraire éveille au concept d'interculturalité.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>